

La municipalité et les problèmes scolaires

III - L'AIDE AUX FAMILLES

Les rentrées des classes coûtent de plus en plus cher aux familles. Quand les parents font l'addition des dépenses occasionnées par la rentrée : assurances, cotisations diverses, matériel d'enseignement spécialisé, équipement sportif, transports, etc., ils constatent amèrement que la gratuité de l'enseignement, l'un des principes fondamentaux de l'école laïque à ses origines, est loin d'être une réalité.

Il y aura dans ce domaine, beaucoup à faire, dans l'avenir pour effacer de graves injustices.

Mais dans l'immédiat, la municipalité et la Caisse des écoles conscientes des difficultés de la population se sont efforcées au maximum de limiter les dépenses familiales. Comment ont-elles permis des économies importantes pour les familles ?

DISTRIBUTION DE TABLIERS

Elle a été faite comme chaque année au bénéfice des familles les plus dignes d'intérêt. Les tabliers ont été distribués gratuitement.

FOURNITURES SCOLAIRES

Livres, cahiers, matériel éducatif, ont été distribués dans toutes les écoles contre les cotisations maintenues à des tarifs raisonnables (5, 10, 30, 40 F.).

Pour les classes terminales, dont certaines reçoivent jusqu'à 30.000 anciens francs d'ouvrages, un cautionnement de 50 F. a été perçu,

aussi celui-ci sera remboursé en ritable scandale !

Il a été acheté cette année : 1.803.000 AF. de matériel pour les maternelles ; 13.600.000 AF. de livres et cahiers pour les écoles primaires ; 20.000.000 AF. pour le second degré.

Les classes sont progressivement équipées pour l'enseignement de mathématiques modernes.

Près de 100.000 ouvrages ont été remis aux élèves.

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Ils sont maintenant au nombre de 14. Celui de la Rouve est venu s'ajouter à ceux existants.

Ces restaurants scolaires servent actuellement une moyenne de 3.000 repas par jour, repas copieux équilibrés (menus établis par l'hygiène scolaire) et dont le tarif de 2,10 F. est à la portée de tous.

Conclusion

Les problèmes scolaires, dans leur ensemble, ont reçu une solution : solutions favorables dans les domaines impartis à la municipalité ; solutions boiteuses pour le 2me degré, à la charge de l'Etat.

Les choses iraient beaucoup mieux, si l'Etat des monopoles capitalistes apportait une aide efficace à l'enseignement public, par des subventions réelles, par des créations d'emplois, par la prise en charge des dépenses qui lui incombent (par exemple les frais de fonctionnement et d'entretien du lycée et du CES Berthe qui coûtent

40 millions d'anciens francs, chaque année à notre ville).

On ne dira jamais assez que l'Etat perçoit les 7/8 des recettes fiscales. Le 8me restant est ventilé entre les collectivités locales et les départements qui réalisent les trois-quarts des équipements collectifs.

C'est un véritable tour de force pour les communes que de réaliser avec des subventions réduites un peu plus chaque année (quand subvention il y a !).

D'autant que la subvention est souvent reprise par le moyen de la T.V.A. ce qui constitue un véritable scandale.

Et souvent même l'Etat capitaliste prend plus d'une main qu'il ne donne de l'autre.

Les choses iraient encore beaucoup mieux si les milliards d'impôts payés par les Français, ne des organisateurs de l'enseignement privé confessionnel et patronal.

Autre scandale monumental qui s'ajoute à tant d'autres.

Le budget de l'Etat pour 1971, avait prévu d'affecter quelque 300 milliards d'anciens francs à l'enseignement privé. C'est-à-dire de quoi équiper les enseignements du 2me degré et du supérieur.

Comment ne pas être amené à penser que la volonté de l'Etat monopoliste, des affairistes, des banquiers est bien de démanteler l'enseignement public.

Il est grand temps que les amis de l'école laïque, l'école de la république, qui sont des millions, réagissent.

Il est bien que les syndicats d'enseignants, les parents d'élèves

donnent des conférences de presse pour dénoncer les scandales, pour informer la population.

Il est bien que la délégation cantonale prenne position sur la loi Debré.

Il est bien que la municipalité dans son action permanente trouve l'appui de toutes les organisations de défense de l'école.

Tout cela ne suffit pas.

La solution définitive des problèmes de l'enseignement réside dans un changement de politique.

D'ailleurs on ne peut dissocier la crise de l'enseignement de celle de la société actuelle.

Le changement est parfaitement possible si les municipalités, les syndicats, les parents d'élèves, les amicales laïques, les partis de gauche s'unissent vraiment sur la base d'un programme commun pour être appliqué en commun.

On comprend de moins en moins les obstacles dressés par certains sur le chemin de l'unité d'action absolument indispensable à l'établissement d'une démocratie authentique.

Il est temps que tous les préables disparaissent, que les forces populaires s'unissent une bonne fois pour toutes pour passer à l'action si l'on veut en finir avec les princes de la Vme République les exploiters, les promoteurs véreux, les trafiquants de tous ordres et si l'on veut ainsi rétablir l'école laïque, l'école du peuple dans tous ses droits.

M. AUTRAN
Adjoint au maire
Président de la caisse
des écoles